# LE CALENDRIER BUDGETAIRE

| | PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES | RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES |
|---|---|---|
| Exercice N | DÉLIBÉRATIONS ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB)<br>- dans les deux mois avant le vote du BP (communes de plus de 3 500 habitants)<br>**BUDGET PRIMITIF N**<br>- voté habituellement par le Conseil en décembre<br>Reports excédents ou déficits<br>BUDGET SUPPLÉMENTAIRE N | COMPTE DE GESTION N - 1<br>- transmis par le comptable au maire avant le 1er juin<br>COMPTE ADMINISTRATIF N - 1<br>- délibération du Conseil avant le 1er juillet |
| Exercice N + 1 | DÉLIBÉRATIONS ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB)<br>- dans les deux mois avant le vote du BP (communes de plus de 3 500 habitants)<br>**BUDGET PRIMITIF N+1**<br>- voté habituellement par le Conseil en décembre<br>Reports excédents ou déficits<br>BUDGET SUPPLÉMENTAIRE N + 1 | COMPTE DE GESTION N<br>- transmis par le comptable au maire avant le 1er juin<br>COMPTE ADMINISTRATIF N<br>- délibération du Conseil avant le 1er juillet |
| Exercice N + 2 | … / … | |